CONDITIONS GENERALE DE VENTE DU SERVICE « TIARE KIDS »

1. PRESENTATION DU SERVICE

Le service « Tiare Kids » est un service payant proposé aux familles souhaitant faire voyager un enfant mineur seul sur les vols opérés par Air Tahiti Nui. C'est un service d'encadrement pour veiller à sa sécurité et son confort tout au long de son voyage avec la compagnie.

Le service est obligatoire pour les enfants âgés de 5 à 11 ans inclus et voyageant seuls. Il est facultatif pour les enfants âgés de 12 à 17 ans inclus.

Le service « Tiare Kids » comprend une prise en charge de l'enfant dans les conditions suivantes :

- **Au départ** : après que son enregistrement a été effectué par son accompagnant, l'enfant est conduit par celui-ci jusqu'à la porte d'embarquement lorsque les procédures aéroportuaires, les exigences de sûreté et les réglementations locales le permettent. Lorsque cet accès n'est pas autorisé, un point de rendez-vous est communiqué à l'accompagnant. L'enfant est alors pris en charge par un agent au sol et demeure sous la surveillance du personnel de la compagnie jusqu'à sa prise en charge par l'équipage avant le début de l'embarquement général.
- **Pendant le vol** : l'équipage veille à sa sécurité et son confort tout au long du voyage.
- **En transit aux Etats-Unis**, pour un vol entre Papeete et Paris CDG : l'équipage le confie à un agent au sol qui l'accompagne dans les démarches de transit avant de le confier à l'équipage de relève à bord de l'avion.
- **À l'arrivée** : il débarque après l'ensemble des passagers ; l'équipage le confie ensuite à un agent au sol qui l'accompagne dans les formalités d'entrée et la récupération de ses bagages enregistrés, puis le remet à la personne mentionnée sur le formulaire « Tiare Kids » en zone publique.

Les enfants bénéficiant du service « Tiare Kids » sont identifiables par :

- Le code UMNR inséré dans son dossier de réservation,
- Une pochette UM « Tiare Kids » et son carton d'identité contenant :
  - Le passeport de l'enfant
  - Les documents de voyage tels que le visa, fiches d'immigration, fiche sanitaire, etc.
  - L'autorisation de sortir du territoire (« AST ») au départ de Paris et Papeete.
  - La décharge de responsabilité « Formulaire Tiare Kids » dûment complétée et signée par le responsable légal de l'enfant.
- Un bracelet « Tiare Kids » disponible uniquement à l'aéroport et sur lequel sera précisé son numéro de siège.
- Des étiquettes de bagage « Tiare Kids » à placer sur les bagages de l'enfant.

Il est demandé à l'adulte accompagnateur au point de départ :

- De se présenter à l'enregistrement avec l'enfant 3 heures avant le départ prévu,
- De rester à l'aéroport jusqu'à 30 minutes après le départ de l'avion.

Il est demandé à l'adulte autorisé à récupérer l'enfant au point d'arrivée :

- De présenter sa pièce d'identité avec photo afin de vérifier son identité.

2. CONDITIONS DE RESERVATION ET RESTRICTIONS

2.1. Service Tiare Kids

Le service « Tiare Kids » est destiné aux enfants voyageant seuls sur des vols opérés par Air Tahiti Nui (numéro de vol TN). Il est applicable par enfant et par trajet, et est nominatif et non cessible. Le service peut être réservé comme suit :

- En agence Air Tahiti Nui
- Par téléphone auprès de nos conseillers de vente*
- En agences de voyage

*Une visite à l'agence est encore nécessaire pour récupérer le kit « Tiare Kids ».

Le tarif est applicable par enfant et par trajet, et le service est disponible pour les passagers disposant d'un billet avec un numéro de vol TN, sur des vols opérés par Air Tahiti Nui.

2.2. Restrictions

- Le service est soumis à un quota.
- Il est uniquement disponible sur les vols opérés par Air Tahiti Nui.
- Les mineurs non-accompagnés bénéficiant du service Tiare Kids ne sont pas éligibles au service payant de surclassement partiel, permettant de voyager en classe supérieure à celle prévue initialement sur une partie d'un segment (ex. : sur le segment Papeete-Paris CDG, le surclassement partiel s'applique soit sur le tronçon Papeete-Los Angeles, soit sur le tronçon Los Angeles-Paris CDG).

3. CONDITIONS SPECIFIQUES

3.1. Attribution de sièges spécifiques :

Pour des raisons de sécurité, les enfants mineurs non-accompagnés ont des places préférentielles sur les vols opérés par Air Tahiti Nui comme suit :

- En classe Moana Economy : 36-37-38-39-40 DEF
- En classe Mānava Premium Economy : 11 DE
- En classe Poerava Business : 4D

Air Tahiti Nui assoit de préférence un adulte de sexe féminin par bloc de sièges accueillant des enfants mineurs voyageant seuls.

3.2. Parent voyageant sur le même vol que l'enfant mais dans une classe de transport différente

Dans ce cas, l'enfant doit être déclaré en tant que mineur non accompagné et s'inscrire au service "Tiare Kids". L'enfant restera sous la surveillance de l'équipage de cabine pendant tout le vol.

Le parent aura la possibilité de rendre visite à son enfant à son siège mais l'enfant ne sera pas autorisé à rendre visite au parent en classe supérieure. L'équipage de cabine sera disponible tout au long du voyage pour coordonner les visites selon les souhaits de l'enfant.

S Le parent souhaitant débarquer avec le mineur non accompagné à destination finale, doit en informer les membres de l'équipage avant l'arrivée et signer le formulaire "Tiare Kids".

3.3. Accès au salon pour un passager de la classe Poerava Business avec un service « Tiare kids » :

L'accès aux salons des aéroports desservis par Air Tahiti Nui n'est pas autorisé au mineur non accompagné réservé en classe affaires Poerava.

3.4. Enfant en situation de handicap

Un enfant en situation de handicap est éligible au service UM s'il est capable d'effectuer de manière autonome toutes les actions suivantes :
- Attacher et détacher sa ceinture de sécurité,
- Manger et boire,
- Utiliser les toilettes,
- En cas de situation d'urgence : comprendre les procédures d'évacuation, suivre les instructions de l'équipage et évacuer,
- En cas de dépressurisation de la cabine : attraper et mettre son masque à oxygène.

3.5. Mineur non accompagné voyageant avec un animal de compagnie

Un mineur non accompagné (UM) peut voyager avec un animal de compagnie en cabine (PETC) si :

- Il ne présente aucun handicap,
- Il est âgé d'au moins 12 ans.

3.6. Vol retardé ou annulé

En cas de retard ou d'annulation de vol au point de transit, votre enfant sera pris en charge en priorité par le personnel de la compagnie Air Tahiti Nui et reste sous la surveillance de notre personnel à tout moment et est assisté dans les meilleures conditions.

4. PAIEMENT

Le service est payable au moment de sa réservation et à condition que le billet soit émis.

5. MODIFICATION

La modification du service est autorisée sans frais en cas de modification de la date initiale du voyage pour lequel le service a été associé et sous réserve de disponibilité à la nouvelle date de voyage souhaitée.

6. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Le service « Tiare Kids » est remboursable si le billet associé au service est remboursable et le client demande le remboursement de son billet non utilisé.

Le service « Tiare Kids » est non-remboursable si :
- Le billet associé au service est non-remboursable.
- Le billet est utilisé et que le service initialement réservé ne l'est pas